



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 12 JANVIER 2023

PROCES VERBAL N° 20

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr GODET Jean-Pierre

Membres présents : MM. GAUVIN Francis – PRUNIER Jacky – PETIT Jean-Jacques

Excusé : Mr. GODET Jean-Marie

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 19 du 22 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 10/11 DECEMBRE 2022

Match n° 24819414 Cherveux (2) – Niort Souché (2) en D5 poule F

Arbitre bénévole : Monsieur DESMIER JEAN MICHEL

Match arrêté - Dossier transmis par la Commission de Discipline

La Commission de Discipline, dans sa réunion du 05 janvier 2023, Procès-Verbal d'Instruction n° 05

La Commission Sportive Litiges Contentieux enregistre la décision prise la Commission de Discipline à savoir : match perdu à l'équipe de Niort Souché (2) avec – 1 point et 0 but pour en attribuer le gain du match à l'équipe de Cherveux (2) avec 3 buts et 3 points.



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 12 JANVIER 2023

PROCES VERBAL N° 20

WEEK-END DU 07/08 JANVIER 2023

Match n° 25436931 Ste Eanne 1 – Brûlain 2 en Coupe Saboureau

Arbitre : Mr. DEYA Sylvain

Match non joué pour cause de terrain impraticable

Reçu le rapport de Mr. DAYA concernant l'état du terrain.

La Commission prend note du rapport de l'arbitre et reprogramme la rencontre au **dimanche 15 janvier 2023 à 14 h 30** sur le terrain de Ste Eanne (match inversé en cas de terrain non praticable)

En conséquence, la rencontre de Coupe Saboureau contre Prahecq, initialement programmée le 15 janvier 2023, est reportée au dimanche 22 janvier (soit à Brûlain, soit à Ste Eanne suivant le vainqueur).

Les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu les Arrêtés Municipaux des Communes de : Breuil Bernard – Chenay – Le Busseau - Mauzé S/Mignon – St Aubin le Cloud – St Laurs – Lezay – Beauvoir sur Niort – Niort – Bressuire – Salles – Val du Mignon – Secondigné sur Belle – Champdeniers – Pamplie – Souvigné – Bressuire – Melle -Clessé – Brioux – St Pompain - St Romans les Melle

Matchs de Championnat non joués pour cause d'Arrêté Municipal ou terrain impraticable sur place

Match n° 51890.1 Breuil Bernard 1 – St Amand S/Sèvre 2 en D4 poule A

Match n° 24824593 St Aubin le Cloud 2 – Parthenay Portugais 1 en D4 poule C

Match n° 24820725 Mauzé S/Mignon 2 – La Crèche 2 en D4 poule D

Match n° 24824776 Chenay Chey Sepvret 1 – Val de Boutonne 3 en D4 poule E

Match n° 24824778 Lezay 2 – Pays Mellois 3 en D4 poule E

Match n° 24824779 Celles Verrines 3 – Ste Néomaye Romans 1 en D4 poule E

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure qui sera communiquée dès que possible.

FORFAITS

Match n° 25498172 Parthenay Viennay 4 – St Jean Missé 3 en Coupe des Réserves ➤ **St Jean Missé forfait (pas d'amende car cette équipe est forfait général en 1^{ère} phase et ne repart pas en seconde).**

Match n° 25498193 Exireuil 2 – Boismé Clessé 3 en Coupe des réserves ➤ **Boismé Clessé forfait (pas d'amende car la compétition n'est pas encore commencée et le forfait est déclaré avant la rencontre)**



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 12 JANVIER 2023

PROCES VERBAL N° 20

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Match n° 25436927 Marigny 1 – Pays Maixentais 2 en Coupe Saboureau.

Le club de Marigny est prié de transmettre la feuille de match au Secrétariat du District dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

➤ Du club de St Sauveur : samedi 15 avril 2023 – Catégories U11/U13 de 9 h 30 à 18 h 00 et plateau U8/U9 de 11 h 00 à 17 h 00

➤ Du club d'Echiré st Gelais : Lundi 08 mai 2023 – Catégories U10/U11 et U12/U13

Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 € ➤

St Sauveur : samedi 15 avril 2023

Echiré St Gelais : Lundi 08 mai 2023

DECLARATION MATCH AMICAL

➤ Du club de Thouars : contre Le Tallud le samedi 07 janvier 2023

➤ Du club de GJ La Crèche : contre Le Tallud en U15 le samedi 14 janvier 2023

DEMANDE D'ENTENTE EN SECONDE PHASE DE D5

➤ Entre Plaine Gâtine 2 et Buslaur's Thireuil 3 (forfait général en phase 1) : Accord de la Commission. Entente qui évoluera en D5-2^{ème} Niveau poule C avec Plaine Gâtine comme club support.



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 12 JANVIER 2023

PROCES VERBAL N° 20

COURRIERS

Du club de Boismé Clessé ➤ Nous informant que leur équipe 3 se réengage pour la 2^{ème} phase du championnat de D5.
Pris note.

Du club d'Augé Azay le Brûlé ➤ Nous informant que leur équipe 2 se réengage pour la 2^{ème} phase du championnat de D5.
Pris note.

Du club de Chenay/Chey/Sevret ➤ Nous informant que leur équipe 2 se réengage (toujours en entente avec Exoudun) pour la 2^{ème} phase du championnat de D5.
Pris note.

Du club de FC Autize ➤ Concernant leur équipe de D5 pour la seconde phase.
Pris note, la Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club

Du club de Paizay Le Tort ➤ Concernant leur équipe de D5 pour la seconde phase.
Pris note, la Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club

Du club de FayeNoirterre ➤ Nous informant que leurs rencontres (D3/A et D4/B) se dérouleront sur le terrain de Faye l'abbesse pour la deuxième partie de saison.
Pris note, les clubs concernés ont été avisés par la messagerie Zimbra.

Du club d'Airvo St Jouin ➤ Nous informant que leur équipe de D5 disputera ses rencontres pour la seconde phase le dimanche à 15 h 00 sur le stade M. Barret
Pris note.

★★★★★

COUPES DEPARTEMENTALES

La Commission entérine le tirage des Coupes Départementales Deux-Sèvres / Saboureau / Réserves

Rencontres qui se dérouleront le samedi 14 janvier 2023 à 20 h 00 ou dimanche 15 janvier 2023 à 14 h 30 sur le terrain du club 1^{er} nommé.

★★★★★

COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 12 JANVIER 2023

PROCES VERBAL N° 20

2^{EME} PHASE – 5^{EME} DIVISION SAISON 2022/2023

Les poules de 5^{ème} Division - seconde phase **(82 équipes)**

1^{er} niveau : 36 équipes réparties en (6 poules de 6) par matches « aller-retour ».

2^{ème} niveau : 46 équipes réparties en 4 poules : (2 poules de 12 équipes et 2 poules de 11 équipes) - « matchs aller ».

- Voir calendrier officiel sur le Site du District : reprise du championnat D5 le week-end des 28/29 Janvier 2023

2^{ème} Phase – 5^{ème} Division 1^{er} Niveau

POULE A

BEAULIEU BREUIL (3)
CHANTEL.COURL.CHAP. (4)
NEUVY BOUIN (1)
PAYS DE L'OUIN (3)
St CERBOUILLE (3)
VOULMENTIN ST AUBIN (3)

POULE B

AIRVO ST JOUIN (3)
ASSAIS (1)
BRION (2)
LOUZY (3)
THOUET FC (1)
VRERE (3)

POULE C

AMAILLOUX (1)
CHICHE (2)
CHATILLON POMPAIRE (2)
ST MARTIN FOUILLOUX (1)
ST SAUVEUR (3)
VASLES (3)

POULE D

AUTIZE FC (4)
CHERVEUX (2)
GATI FOOT (3)
GATINE SUD (3)
STE OUENNE (1)
VOUILLE (3)

POULE E

BEAUVOIR (3)
BRULAIN (2)
MARGINY (1)
PALUDEEN FC (1)
NIORT SOUCHE (2)
VAL DE BOUTONNE (4)

POULE F

BOUTONNAIS FC (3)
CLUSSAIS (2)
FOMPER. MENIGOUTE (1)
PERIGNE (2)
ST MARTIN LES MELLE (2)
STE EANNE FC (1)

COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 12 JANVIER 2023

PROCES VERBAL N° 20

2^{ème} Phase – 5^{ème} Division 2^{ème} Niveau

POULE A

AUBINRORTHAIS (3)
BEAULIEU BREUIL (4)
BOISME CLESSE (3)
BRESSUIRE CLNC (2)
BRESSUIRE MAHORAIS (2)
CHATILLON POMPAIRE (3)
CLAZAY BOCAGE (3)
INTER BOCAGE (4)
L ABSIE LARG MOUT (3)
MONCOUTANT (4)
PARTHENAY PORTUGAIS (2)
ST AUBIN LE CLOUD (3)

POULE C

AUGE AZAY BRULE (2)
AVENIR 79 (4)
BESSINES ASPTT (3)
FORS (2)
FRONTENAY SYMPHORIEN (3)
GATI FOOT (4)
MAUZE MIGNON (3)
NIORT STE PEZENNE (2)
PLAINE GATINE BUSLAURS (2)
SAINTE OUENNE (2)
VENISE VERTE (3)

POULE B

AMAILLOUX (2)
ASSAIS (2)
BOISME CLESSE (2)
CHICHE (3)
GENNETON (1)
LUTAIZIEN OIRON (2)
MAUZE TH RIGNE (2)
PAYS ARGENTONNAIS (4)
PAYS THENEZEEN (3)
ST SAUVEUR (4)
THOUET FC (2)
VERGENTONNAISE (2)

POULE D

EXIREUIL (2)
HAUT VAL DE SEVRE (2)
LEZAY US (3)
LIMALONGES (1)
MOUGON (2)
PAIZAY LE TORT (1)
PAYS MAIXENTAIS (4)
PRAHECQ (2)
ROM (2)
STE NEOMAYE ROMANS (2)
USCCS EXOUDUN (2)

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN